

## 60% des hôpitaux généraux bruxellois dans le rouge Etat préoccupant de la santé financière du secteur hospitalier à Bruxelles

**Selon une analyse de GIBBIS, la fédération des institutions de soins bruxelloises, 60% des hôpitaux généraux bruxellois sont dans le rouge et les autres ne génèrent qu'une très faible marge. Une situation préoccupante qui met les hôpitaux généraux bruxellois en mauvaise posture pour continuer à assurer des soins de qualité pour tous. GIBBIS demande que des mesures soient prises à court terme au niveau de l'indexation plus rapide des moyens financiers, le coût de l'énergie, la pénurie du personnel, la cybersécurité et les pensions statutaires.**

La crise de l'inflation et de l'énergie, la pénurie croissante du personnel soignant, les défis en matière de cybersécurité, les pensions statutaires. Ce ne sont que des éléments parmi d'autres qui sont venus creuser les réserves des hôpitaux généraux bruxellois en 2022. En résulte : 60 % des hôpitaux généraux ont clôturé l'année 2022 dans le rouge contre 30 % en 2021. Globalement, le secteur est en perte de 14 millions € tandis qu'il générerait encore un bénéfice de 7,6 millions € en 2021. GIBBIS tire la sonnette d'alarme et demande que des mesures à court terme soient prises pour maintenir les hôpitaux à flot.

« Il est grand temps de prendre soin de la santé financière des hôpitaux et de nos soignants si nous voulons préserver la qualité de la prise en charge des patients tout en laissant aux hôpitaux un peu de souffle pour innover et développer les soins de demain. » explique Dieter Goemaere, Chief Economist chez GIBBIS.

Concrètement, GIBBIS demande :

### **1. Une indexation correcte des honoraires des prestataires**

GIBBIS demande que l'indexation des honoraires puisse être correctement anticipée. Actuellement, cette indexation se fait avec un an et demi de retard, ce qui pèse lourdement sur les finances des hôpitaux.

GIBBIS demande d'octroyer une partie de l'indexation (4 %) prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2024 dès le 1<sup>er</sup> octobre 2023 et de revoir le système d'indexation pour qu'il suive au plus près l'évolution réelle de l'inflation.

### **2. Une aide adaptée pour faire face aux coûts de l'énergie. L'aide octroyée au premier semestre 2023 doit être prolongée et renforcée.**

L'année dernière, le gouvernement fédéral a décidé d'octroyer une compensation de 80 millions d'euros aux hôpitaux généraux belges pour les surcoûts énergétiques exceptionnels du premier semestre 2023. L'évaluation des surcoûts réels de 2023 a été faite (enquête réalisée par les

fédérations hospitalières) et s'élève à 367 millions d'euros soit un montant largement supérieur au 80 millions octroyés à titre de compensation.

GIBBIS demande qu'un budget exceptionnel supplémentaire de 287 millions soit octroyé pour compenser effectivement le surcoût de 2023. GIBBIS demande également qu'une injection structurelle soit mise en place à partir de 2024 pour compenser les prix énergétiques plus élevés. Enfin, GIBBIS demande aussi une réduction structurelle de la TVA de 21% à 6% pour le secteur des soins de santé pour le gaz naturel ainsi que pour l'électricité.

### **3. Une aide face à la pénurie de personnel soignant**

Le secteur fait face à une pénurie de personnel soignant. A court terme, GIBBIS demande notamment de rendre structurel le financement d'aides administratives et logistiques dans les unités de soins et d'investir dans les innovations à valeur ajoutée prouvée pour soulager le personnel soignant dans son quotidien. Cela représente, pour la Belgique, un budget de 41 millions d'euros.

### **4. Un soutien en matière de cybersécurité et implémentation des normes NIS2**

L'Union européenne reconnaît le secteur hospitalier comme étant essentiel pour l'application des normes « NIS2 » (sécurité de l'information). La Belgique a jusqu'à octobre 2024 pour transposer la directive européenne NIS2 dans sa législation nationale.

GIBBIS demande des budgets pour l'implémentation de ces normes NIS-2 afin de garantir la sécurité des données de santé et protéger les hôpitaux contre les cyberattaques qui compromettent gravement le partage sécurisé des informations et la continuité des soins. Ceci nécessitera selon le Conseil fédéral des établissements hospitaliers un investissement structurel estimé à 130 millions d'euros, ainsi qu'un investissement ponctuel de 39,5 millions d'euros.

### **5. Une solution globale pour les pensions du personnel statutaire**

Dans les institutions publiques, les pensions pour le personnel statutarisé doivent être couvertes par un nombre de plus en plus restreint de statutaires au travail. Les hôpitaux publics et les CPAS qui les gèrent ne sont plus à même de porter les charges de cotisation qui augmentent.

Une solution globale doit être trouvée par l'autorité fédérale pour tous les pouvoirs locaux. Le Conseil fédéral des établissements hospitaliers a estimé l'injection budgétaire nécessaire à court terme à 203 millions d'euros.

Source : analyse GIBBIS

Données de l'année comptable 2022 issues de la Banque nationale belge

Chiffres disponibles pour 10 hôpitaux généraux situés sur la Région Bruxelles-Capitale, sur 13 en total

Contact presse :

Ariane van de Werve – +32 486 17 33 26 – ariane.vandewerve@GIBBIS.be

GIBBIS ([www.GIBBIS.be](http://www.GIBBIS.be)) est la fédération patronale pluraliste des secteurs public et privé associatif des institutions de soins à Bruxelles. Elle représente plus de 70 institutions membres (hôpitaux, institutions psychiatriques et maisons de repos), réparties sur plus de 80 sites à Bruxelles et couvrant les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale.